

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la
communication

Arrêté du 23 SEP. 2015

portant nomination des membres du jury pour l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de première classe du ministère de la culture et de la communication au titre de l'année 2015

La ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 95-239 du 2 mars 1995 modifié portant statut particulier du corps des adjoint(e)s techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2007 fixant les règles d'organisation et de déroulement de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique de première classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2015 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2015, d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil de surveillance et de magasinage de première classe du ministère de la culture et de la communication,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Pierre-Yves LE NIR, ingénieur des services culturels et du patrimoine de classe normale, adjoint au directeur de l'accueil, de la surveillance et de la sécurité du château de Versailles, est nommé en qualité de président de jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2015.

Sont nommés membres de ce jury :

- Monsieur Franck BRISSARD, adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe, superviseur des mouvements des documents du département des archives privées, service à compétence nationale des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine ;
- Madame Leïla IIEDDI, technicienne des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, cheffe d'équipe au service de la surveillance, établissement public du musée du Louvre.
- Madame Audrey LUCIANI, technicienne des services culturels et des bâtiments de France de classe exceptionnelle, responsable accueil et surveillance, établissement public du centre des monuments nationaux Fort de Saint-André et l'abbaye de Montmajour.

Article 2

Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture et de la communication.

Fait le 23 SEP. 2015

La ministre de la culture et de la communication,
Pour la ministre et par délégation :
La cheffe du service des ressources humaines,



C. CHIÉRIE